

Direction des finances et des marchés

RAPPORT N° 2017-2 – 1 . 7 . 7

au CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 26/06/2017

Compte administratif 2016 - Budget annexe d'assainissement.

Conformément aux dispositions de l'article L. 1612-12 du Code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de soumettre à votre examen le compte administratif du budget annexe d'assainissement pour l'exercice 2016. Établi au vu du compte de gestion du payeur départemental, il apparaît en totale concordance avec ce dernier.

Ce rapport présente une analyse budgétaire et comptable des conditions d'exécution du budget. Il permet de prendre acte des réalisations prévues et est l'occasion d'exposer les principales actions menées au cours de l'année ainsi que les facteurs d'évolution et les équilibres.

Tous les montants indiqués dans ce document sont établis hors TVA déductible conformément à l'option d'assujettissement à la TVA concernant le budget annexe d'assainissement.

I – EXÉCUTION DU BUDGET 2016

Contexte 2016:

Les dépenses couvrent principalement l'exploitation, l'entretien, le développement et la réhabilitation du patrimoine départemental d'assainissement. Elles répondent notamment aux objectifs suivants : un maintien d'un niveau de fonctionnement de l'ensemble des équipements ; une amélioration de la gestion globale du système d'assainissement ; la prévention contre les débordements de réseau d'assainissement et la lutte contre la pollution du milieu naturel.

Le système d'assainissement en gestion départementale représente près de 942 km de collecteurs et 152 stations électromécaniques dotées d'équipements industriels (vannes, pompes,...) et d'une supervision et télégestion centralisées.

En terme d'exploitation, ont été visités et entretenus 39% des collecteurs visitables et 118 chambres à sable ont été nettoyées. 22 kms de réseau ont été auscultés en régie, 36,6 kms de canalisations ont fait l'objet d'inspections télévisées. Le réseau de canalisations a fait l'objet de curage sur 151,5 km et 36,6 km ont été télé-inspectés. Les 10 512 tonnes de boues, sables et graisses, résultant des curages, ont été transférées aux centres de traitement agréés

conformément à la réglementation. En 2016, les interventions liées à l'astreinte sur le réseau ont concerné principalement des problèmes d'engorgements et des dysfonctionnements sur les stations de pompage à gros débit. Il convient de souligner que les 7 jours de crue exceptionnelle du printemps 2016 ont généré une forte mobilisation des équipes d'électromécaniciens et d'égoutiers.

Une gestion dynamique des flux est assurée en continu afin d'optimiser les performances du réseau, tout en veillant à réduire les risques de débordement de réseaux et en limitant les rejets en rivière.

Des bilans périodiques dits *d'auto surveillance* sont produits et diffusés. Ceux-ci visent à connaître les impacts éventuels de l'assainissement sur les milieux naturels. Ainsi, toutes les informations obligatoires et/ou pertinentes pour la compréhension du fonctionnement du réseau, sont compilées et transmises aux services de l'Etat, pour leur contrôle.

La mise en conformité des raccordements des riverains s'inscrit dans un principe de préservation du milieu récepteur et de réduction des dysfonctionnements du système d'assainissement ; 477 contrôles de conformité ont été effectués, 148 branchements d'usagers ont été remis en conformité (dont 71 dossiers instruits et aidés par l'AESN).

Le suivi de l'état du patrimoine du réseau d'assainissement s'est traduit par 405 rapports d'inspections, des prédiagnostics pour un linéaire total de 15,52 km, des auscultations « radar » permettant de détecter et localiser d'éventuelles anomalies sur un linéaire total de 5 km. De plus, 13,7 km ont fait l'objet d'un diagnostic.

Les actions de développement et de rénovation du réseau d'assainissement se sont poursuivies dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement 2012-2017.

Les interventions et réhabilitations ont concerné près de 6 km de collecteurs visitables et non visitables, soit 0,6% du linéaire départemental. L'ouvrage structurant situé à Vitry-sur-Seine dit « Rive Gauche de Seine », effondré en juin 2016 après la crue, a nécessité de lourdes interventions.

Enfin l'exercice 2016 est marqué par la forte progression du programme de travaux accompagnant l'arrivée des Grands Projets de Transport : Grand Paris Express (8 conventions en cours avec la Société du Grand Paris pour un montant estimé de travaux de 30,5 M€), poursuite de la construction du bassin de la Bonne Eau à Villiers-sur-Marne, préparation des travaux de la station anti-crue située à Vitry-sur-Seine dans l'emprise du futur SMI de la SGP, ainsi que les dévoiements de réseaux liés à l'arrivée des tramways T1 et T9.

Réalisation budgétaire des dépenses et des recettes réelles :

Les montants ci-après tiennent compte uniquement des dépenses et des recettes réelles, hors opérations d'ordre. Ces dernières, ayant un impact sur la formation du résultat, sont présentées en fin de rapport.

	Dépenses	Taux d'exécution	Recettes	Taux d'exécution
<u>investissement</u>				
Prévisions budgétaires	94 153 830		67 528 689	
Réalisations	72 337 744	76,83%	55 827 732	82,67%
<u>fonctionnement</u>				
Prévisions budgétaires	36 858 210		63 483 352	
Réalisations	33 883 157	91,93%	59 516 663	93,75%

A – SECTION D'EXPLOITATION

A.1 – Les dépenses d'exploitation

Les dépenses réelles d'exploitation ont été réalisées à hauteur de 33,9 M€.

CHAPITRE	RÉALISÉ 2015	RÉALISÉ 2016
Chap. 011 Charges à caractère général	19 136 535	18 089 871
Chap. 012 Charges de personnel et frais assimilés	13 711 720	13 719 480
Chap. 014 Atténuation de produits	384 576	85 425
65 – Autres charges de gestion courante	21 133	0
66 – Charges financières	1 728 019	1 629 219
67 – Charges exceptionnelles	314 868	359 162
TOTAL	35 296 851	33 883 157

Les charges de gestion (réalisés à 91%)

Ces dépenses sont essentiellement destinées à l'exploitation du réseau d'assainissement, à l'entretien et à la connaissance du patrimoine et à la mise en œuvre d'obligations réglementaires (auto surveillance, contrôle des branchements au réseau chez les usagers, aux analyses...).

Les charges de gestion réalisées en 2016 sont en baisse de 5,5% par rapport à 2015 en raison du ralentissement de certaines dépenses prévues. Par exemple, la réalisation des études de diagnostic mises en œuvre avec les communes ont été mises en veille par les communes en raison du transfert de leur compétence d'assainissement vers les Etablissements Publics Territoriaux. L'épisode de crue du printemps a également décalé certaines interventions prévues par le service.

Il convient de distinguer les dépenses propres aux réseaux départementaux des dépenses réalisées pour le compte du Syndicat Interdépartemental de l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) et remboursées par ce dernier :

NATURE	RÉALISÉ 2015	RÉALISÉ 2016
Dépenses propres	14 483 390	13 539 889
Dépenses SIAAP	4 653 145	4 549 983
TOTAL	19 136 535	18 089 871

Outre les charges de gestion, les dépenses réelles d'exploitation sont essentiellement constituées :

Des frais de personnel à hauteur de 13,72 M€ (réalisés à 97,67%).

Les dépenses de personnel sont constituées essentiellement des salaires et charges. Elles représentent 40,5 % des dépenses réelles de la section d'exploitation et sont relativement stables par rapport à l'exercice précédent (+0,06%). Leur variation intègre à la fois l'impact du Glissement Vieillesse Technicité ainsi que la revalorisation du point d'indice de juillet 2016.

A ces dépenses sont intégrées les cotisations versées au centre de gestion de la fonction publique territoriale ainsi que le versement transport.

Une partie des dépenses de personnel fait l'objet d'un remboursement par le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) dans le cadre de la gestion des ouvrages interdépartementaux réalisée par les personnels d'exploitation départementaux.

Des frais financiers s'élèvent à 1,63 M€ (réalisés à 92,52%)

Ces dépenses correspondent au remboursement des charges d'intérêts des emprunts réalisés et sont en baisse par rapport à 2015 (-5,72%).

Des charges exceptionnelles (réalisées à 62,90%)

Il s'agit d'enveloppes prévisionnelles pour faire face à des dépenses ponctuelles au titre d'opérations diverses de gestion : annulation de rattachements sur la redevance d'assainissement, intérêts moratoires sur mandats, annulation de titre sur exercices antérieurs. Cette dernière provision budgétaire n'a pas été utilisée cette année, aucun titre n'ayant été annulé.

Les autres dépenses concernent l'avance consentie par le Département sur les aides accordées par l'AESN aux particuliers pour la mise en conformité de leur branchement au réseau d'assainissement (217 K€). Les demandes formulées par les usagers ont représenté 62 % de l'enveloppe budgétaire réservée à cette action, dont le montant exécuté fluctue fortement en fonction des sollicitations. Ces aides sont remboursées par l'AESN au Département.

A.2 – Les recettes d'exploitation

Les recettes d'exploitation sont réalisées à hauteur de 59,52 M€ pour les seules recettes réelles d'exploitation, soit une baisse de 3,06% par rapport à l'exercice 2015 (61,40 M€), essentiellement du fait de la baisse d'une aide de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

CHAPITRE	RÉALISÉ 2015	RÉALISÉ 2016
60 - Achats et variation de stock	1 734	9 602
61 – Services extérieurs	308	0
70 – Ventes, prestations de service	58 703 731	58 171 671
74 – Subventions d'exploitation	2 653 796	1 272 671
75 – Autres produits de gestion courante	27 601	46 891
76 – produits financiers	171	
77 – Produits exceptionnels	9 052	15 828
TOTAL	61 396 393	59 516 663

La baisse des recettes d'exploitation constatée concerne essentiellement la partie eaux usées du budget annexe d'assainissement, et principalement les postes suivants :

- La redevance départementale d'assainissement :

Pour l'exercice 2016, et malgré la revalorisation du taux de redevance (+ 1%) par le Conseil départemental, les recettes issues de la redevance d'assainissement ont été encaissées à hauteur de 34,58 M€, en diminution de 1,66% par rapport au CA 2015 (pour mémoire 35,17 M€). Néanmoins, elles représentent toujours en 2016, 58,11% des recettes réelles de la section d'exploitation (57,28% en 2015).

Le taux de réalisation de ce poste de recette par rapport à la somme inscrite en prévision budgétaire s'affiche à 97,42%.

La diminution du produit encaissé au titre de la redevance d'assainissement est liée à la baisse conjoncturelle du niveau des volumes d'eau facturés sur le territoire départemental au deuxième trimestre de l'exercice, suite à l'épisode de forte pluviométrie printanière et au niveau des prélèvements déclarés en milieu naturel en baisse sensible. Des modifications en cours d'année dans les modalités de facturation mises en place par les distributeurs d'eau, qui servent d'intermédiaires dans cet encaissement, sont aussi en cause.

- Les subventions versées par l'AESN :

Le volume global des subventions perçues en 2016 sur la section d'exploitation atteint 1,27 M€ et affiche une nette baisse par rapport à 2015 (2,65 M€), essentiellement du fait de la diminution de la prime AQUEX. Cette prime à la qualité d'exploitation, versée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN), a pour objectif d'aider les maîtres d'ouvrage pour la bonne exploitation de leur système d'assainissement.

Conformément à l'objectif d'extinction progressive (d'ici 2018) de cette subvention délibéré par l'AESN, la prime AQUEX versée en 2016 au titre du fonctionnement de l'année 2014 atteint un montant de 519 K€ (au lieu de 1,6 M€ environ touchés sur la dernière année pleine).

Les autres subventions perçues de l'AESN concernent le fonctionnement de la cellule VAL'EAU INDUS (missions d'animation technique pour la gestion des eaux usées non domestiques des établissements industriels ; 0,258 M€) et le remboursement par l'AESN des aides versées aux particuliers pour la mise en conformité de leurs branchements sous domaine privé (0,305 M€).

L'essentiel des autres recettes encaissées sur l'exercice est détaillé ci-après :

Les autres recettes de la section d'exploitation (chapitre 70) :

La hausse constatée de la contribution globale du budget général au BAA pour le fonctionnement sur la partie des eaux pluviales (+2,36%) relève essentiellement du montant des amortissements techniques fixé, pour 2016, à 9,76 M€ (9,26 M€ en 2015).

La part relative au financement des dépenses réelles dévolues à la gestion des eaux pluviales s'élève à 5,20 M€ (contre 5,35 M€ en 2015), portant ainsi le montant total de la contribution du budget général versé en 2016 à 14,96 M€ (14,61 M€ en 2015).

Le remboursement par le SIAAP des frais de gestion des ouvrages interdépartementaux engagés par le Département est réalisé à hauteur de 6,7 M€ (réalisé à 99,08 %).

Depuis le 1^{er} juillet 2012, la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) remplace la participation des constructeurs pour le raccordement à l'égout (PRE) permettant le renforcement et le développement du réseau départemental d'évacuation des eaux usées. En 2016, les derniers dossiers de PRE ont été traités à hauteur de 0,71 M€ (0,69 M€ en 2015) et les recettes PFAC ont été perçues pour 0,014 M€.

A la marge, les autres recettes concernent l'occupation du domaine public (fibres optiques) et les prestations réalisées par le service d'assainissement pour d'autres collectivités dans le cadre de marchés auxquels il a répondu.

A.3 – Opérations de rattachement à l'exercice 2016 des charges et des produits

Dépenses d'exploitation :

- 0,68 M€ de charges financières – rattachement des Intérêts Courus Non Echus (ICNE),
- 0,14 M€ de charges pour le remboursement par le Département des salaires des agents détachés des services de l'Etat.

Recettes d'exploitation :

- 9,2 M€ au titre du solde 2016 de la redevance départementale d'assainissement (encaissement décalé des sommes dues au titre du dernier trimestre de l'année),

- 1,2 M€ pour le solde 2016 du remboursement par le SIAAP des frais de gestion du réseau interdépartemental pris en charge par le Département.

B – SECTION D'INVESTISSEMENT

B.1 – Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement ont été réalisées à hauteur de 72,34 M€ (ou 55,29 M€ de dépenses réelles, déduction faite des opérations de gestion relatives aux emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie). Les réalisations sont en nette hausse (42,85 M€ réalisés en 2015).

Le taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement s'établit à 76,83% ; les échéanciers de travaux ont été impactés par les difficultés rencontrées sur certains chantiers en cours, par des décalages de phasage sur des opérations réalisées dans le cadre de projets plus globaux, pour lesquels le Département n'a pas la maîtrise d'ouvrage (opération de travaux de dévoiements de réseaux préalables à la mise en œuvre du projet de transport tramway T9 en lien avec le STIF, par exemple).

Par ailleurs, la crue de fin mai-début juin a induit des suspensions de travaux sur plusieurs chantiers en raison des inondations ou difficultés d'approvisionnement (centrales à béton à l'arrêt).

CHAPITRE	REALISÉ 2015	REALISE 2016
13 – Subvention d'investissement	1 668	
16 – Emprunts et dettes assimilées (dont 17,05 M€ en 2016 sur opérations de trésorerie)	23 254 258	21 765 046
20 – Immobilisations incorporelles	435 453	1 305 912
21 – Immobilisations corporelles	423 013	372 822
23 – Immobilisations en cours	36 407 572	48 893 965
27 – Dépôts et cautionnements	10 000	0
TOTAL	60 531 965	72 337 744

Les dépenses d'équipement (chapitres 20, 21, 23), qui constituent la part prépondérante des investissements, représentent un effort financier de 50,57 M€, à comparer aux 37,3 M€ réalisés en 2015. Elles sont relatives aux :

- frais d'études ainsi que l'acquisition de logiciels métiers (comptes 20) ;
- dépenses d'acquisition de matériel de sécurité pour les agents, de matériel de transport, de mobilier et de matériel de bureau et informatique, mobilier et autres matériels (comptes 21) ;
- travaux en cours (comptes 23).

Les investissements réalisés sur ce dernier chapitre atteignent un pic de 48,89 M€ (36,41 M€ en 2015) et ont été consacrés à la fois la continuité des programmes récurrents, la poursuite du programme de réhabilitations ainsi que la mise en œuvre des chantiers en lien avec les Grands Projets de transport (GPE et Tramways) :

— les programmes récurrents pluriannuels relatifs aux opérations de rénovation et de modernisation des réseaux d'assainissement, des équipements mécaniques et

électromécaniques des stations et les opérations d'autocontrôle du système de collecte des effluents du Val de Marne, sont réalisés pour un montant de 10,81 M€ ;

— les opérations réalisées dans le cadre du programme général de réhabilitation des ouvrages d'eaux pluviales et eaux usées concernent ; la finalisation des opérations av. Wilson à Limeil-Brevannes (129 K€), av. Gambetta à Villeneuve-le-Roi (1,59 M€), rue M. Ténine et bd J. Jaurès à Fresnes (2,56 M€) et le démarrage des réhabilitations av. de Choisy et rue Amélie à Villeneuve-Saint-Georges (50 K€), av. des Châtaigniers, Watteau et F. Roosevelt à Nogent (25 K€) et av. de Versailles, Mal De Lattre de Tassigny à Thiais (59 K€).

— les opérations en lien avec les projets de transport menés par le Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF) se poursuivent : deux Autorisations de Programmes ont été créées en 2015 pour réaliser des travaux de dévoiement de réseaux, rendus nécessaires dans le cadre du programme d'équipement du STIF :

- ✓ Les travaux de dévoiement pour la création du Tramway T9 ont commencé en juin 2016 et ont été réalisés à hauteur de 12,56 M€. En marge, les travaux du site du SMR-Orly n'ont pu démarrer dans les délais prévus (courant du 3^{ème} trimestre 2016) avec le STIF. En effet, ces travaux, pris en charge financièrement par le STIF, doivent faire l'objet d'une convention qui n'a pu aboutir courant 2016.
- ✓ Les travaux concernant le dévoiement de réseaux dans le cadre de la prolongation du tramway T1 réalisés pour 1,2 M€.

— les opérations en lien avec les projets de transport Grand Paris Express (GPE) :

- ✓ Les travaux de dévoiement du réseau d'assainissement en lien avec le Grand Paris Express (11,43 M€) se poursuivent pour les différents sites concernés (Champigny et Villejuif essentiellement). Ils démarrent pour le Site de Maintenance et de Remisage à Champigny, le quai du Halage à Créteil et le prolongement de la ligne 14 Sud.
- ✓ la poursuite des travaux du bassin d'eaux pluviales de la Bonne Eau à Villiers-sur-Marne (6,24 M€).

Les autres opérations :

- Le démarrage en décembre 2016 des travaux de construction de la station anti-crue RD 274 à Vitry-sur-Seine (1,96 M€) pour une durée de 22 mois.

- Le démarrage des travaux de rénovation de la station de vannage du « Pré de l'étang » à Champigny (10,6 K€) prévu en décembre 2016 et qui a dû être décalé le temps d'obtenir les autorisations foncières par la SNCF-FONCIER.

Les autres dépenses réelles (comptes 16) sont relatives au remboursement en capital de la dette et s'élèvent à 4,72 M€.

B.2 – Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement sont réalisées à hauteur de 55,83 M€. Hors opérations afférentes aux emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, ces dernières s'élèvent 39,84 M€.

Le taux de réalisation des recettes réelles d'investissement s'établit à 82,67% ; au regard des volumes de dépenses réalisés, les besoins de financement nécessaires ont conduit à ne pas mobiliser la totalité de l'emprunt inscrit. La participation du Budget Général, en financement des travaux réalisés sur les ouvrages eaux pluviales, n'a pas été sollicitée à hauteur du montant prévu ; elle a été encaissée à hauteur de 11,7 M€.

CHAPITRE	RÉALISÉ 2015	RÉALISÉ 2016
10 – Apports, dotations et réserves	2 220 074	16 068 758
13 – Subventions d'investissement	4 593 926	10 393 703
16 – Emprunts et dettes assimilées	23 922 012	29 364 100
23 – Immobilisations en cours		1 172
27 – Autres immobilisations financières		
TOTAL	30 736 012	55 827 732

Le financement de la section d'investissement est donc principalement assuré comme suit :

- L'emprunt bancaire (13 M€) et les prêts à taux zéro accordés par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie dans le cadre des opérations de travaux (0,38 M€) afin de financer les investissements.

Compte tenu du niveau de réalisation des programmes d'investissement en 2016 et au regard de l'autofinancement réalisé pour couvrir les besoins de financement de l'exercice (16,93 M€ d'amortissements EU), le montant du recours à l'emprunt pour cette année se monte à 13 M€.

L'encours de la dette au 31 décembre 2016 s'établit à hauteur de 83,64 M€.

- Les subventions

Les subventions ont financé les investissements à hauteur de 10,39 M€; en hausse, elles représentent 18,62 % des recettes réelles de la section (14,95% en 2015) et proviennent essentiellement de la Société du Grand Paris dans le cadre du remboursement des travaux de dévoiement de réseaux (8,96 M€) et de de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) au titre des travaux de réhabilitation réalisés sur les réseaux d'eaux usées (1,38 M€).

B.3 – Les restes à réaliser

Le montant des restes à réaliser pour la section d'investissement s'élève à 7,72 M€ en dépenses (comptes 21, 23) et à 1,09 M€ en recettes (comptes 10 et 13).

II – RÉSULTATS DE CLOTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

A – LES RÉSULTATS GÉNÉRAUX DE L'EXERCICE

Le total des prévisions budgétaires 2016 s'équilibre en dépenses et en recettes à 182,6 M€ (162,8 M€ en 2015). Les réalisations, toutes sections confondues, s'élèvent en dépenses à 137,2 M€ contre 125,9 M€ en 2015 (+ 8,9%) et en recettes à 146,3 M€ contre 122,2 M€ en 2015 (+ 19,69%).

	Section d'investissement	Section d'exploitation	Total des sections
<u>Recettes</u>			
Prévisions budgétaires totales	114 785 063	67 783 691	182 568 754
Réalisations	82 555 281	63 740 758	146 296 039
<u>Dépenses</u>			
Prévisions budgétaires totales	114 785 063	67 783 691	182 568 754
Réalisations	76 561 840	60 610 705	137 172 545

Les opérations d'ordre sont équilibrées en dépenses et en recettes sur les deux sections du budget.

Elles ont concernés:

- les amortissements des immobilisations pour 26,73 M€,
- l'amortissement des subventions d'équipement pour 4,14 M€.

La balance générale permet de dégager les résultats à la clôture de chacune des deux sections :

Section d'investissement	2015	2016
Recettes réelles	30 736 012	55 827 732
Recettes d'ordre	26 139 642	26 727 549
S/total recettes d'investissement (A)	56 875 654	82 555 281
Report excédent investissement N-1 '(C) (nature 001)	4 567 570	
Total recettes d'investissement (D=A+C)	61 443 224	82 555 281
Dépenses réelles	60 531 965	72 337 744
Dépenses d'ordre	3 961 778	4 224 095
S/total dépenses d'investissement (B)	64 493 743	76 561 840
Report déficit investissement N-1 '(C) (nature 001)		3 050 518
Total dépenses d'investissement (D=B+C)	64 493 743	79 612 358
Déficit d'investissement avant report (E=A-D) à reporter sur N+1 (nature 001)	-3 050 518	
Excédent d'investissement avant report (E=A-D) à reporter sur N+1 (nature 001)		2 942 923
Restes à réaliser recettes d'investissement	151 391	1 089 859
Restes à réaliser dépenses d'investissement	1 239 037	7 716 878
Montant des restes à réaliser investissement (F)	-1 087 646	-6 627 019
Déficit d'investissement après reports (G=E+F)	-4 138 164	-3 684 096
Section d'exploitation	2015	2016
Recettes réelles	61 396 393	59 516 663
Recettes d'ordre	3 961 778	4 224 095
S/total recettes d'exploitation (H)	65 358 171	63 740 758
Report excédent exploitation N-1 '(I) (nature 002)	3 530 332	3 083 253
Total recettes d'exploitation (J=H+I)	68 888 503	66 824 011
Dépenses réelles	35 296 851	33 883 157
Dépenses d'ordre	26 139 642	26 727 549
Total dépenses d'exploitation (K)	61 436 493	60 610 705
Excédent d'exploitation (L=J-K)	7 452 010	6 213 305
RESULTAT (M=G+L)	3 313 846	2 529 209

Le compte administratif 2016 révèle un excédent de clôture de la section de fonctionnement de 6,21 M€ qui permet de couvrir le déficit de la section d'investissement à hauteur de 3,68 M€ ; **le résultat global des deux sections est donc excédentaire de 2,53 M€ :**

Sur la section d'investissement, les dépenses réalisées en 2016 s'élèvent à 76,56 M€ et les recettes à 82,55 M€. La gestion de l'exercice 2016, hors reprise des résultats N-1, se solde donc par un excédent de 5,99 M€. Le compte administratif 2015 faisait apparaître un déficit de 3,05 M€. Le résultat cumulé à la clôture 2016 est donc excédentaire de 2,94 M€. Les restes à réaliser en dépenses et en recettes se soldent par un déficit à hauteur de 6,63 M€. A la clôture

de l'exercice, le résultat d'investissement est donc déficitaire de 3,68 M€, au regard du solde des reports.

En ce qui concerne la section d'exploitation, les dépenses 2016 ont été réalisées à hauteur de 60,61 M€ et les recettes à 63,74 M€. Le résultat de la gestion de l'exercice 2016, hors reprise des résultats N-1, se traduit donc par un excédent de 3,13 M€. Le compte administratif 2015 faisant apparaître un excédent de 3,08 M€, le résultat cumulé à la clôture 2016 induit un excédent de 6,21 M€.

B – LES RÉSULTATS EAUX PLUVIALES /EAUX USÉES

Depuis l'exercice 1992, il est proposé une ventilation des résultats entre les eaux pluviales (EP) et les eaux usées (EU) sur les bases suivantes :

a) en fonction du mode de financement :

- d'une part, le service des eaux usées qui doit être financé par l'utilisateur du service d'assainissement,
- d'autre part, le service des eaux pluviales qui doit être financé par la collectivité via le budget général.

b) par une ventilation des dépenses et recettes EU/EP réalisées sur la base des opérations réelles pour les lignes individualisées ou sur une base forfaitaire pour les lignes communes. Pour les répartitions forfaitaires, les proportions retenues sont celles fixées au budget primitif 2016, à savoir :

- en section d'investissement sur les opérations mixtes et récurrentes, de 20 à 50 % pour les EP, de 50 à 80 % pour les EU en fonction de la nature des ouvrages ;
- en section d'exploitation, de 19 % pour les EP et 81 % pour les EU.

Ces principes permettent d'aboutir aux résultats suivants pour les opérations réalisées sur l'exercice 2016 :

SECTION	Dépenses prévues*	Dépenses réalisées	%	Recettes prévues*	Recettes réalisées	%
<u>Investissement</u>						
EP	31 720 748	23 018 841	73%	30 944 009	26 126 060	84%
EU	80 013 796	53 542 999	67%	79 673 311	56 429 221	71%
TOTAL	111 734 544	76 561 840	69%	110 617 320	82 555 281	75%
<u>Exploitation</u>						
EP	15 371 810	15 025 067	98%	15 339 737	15 062 853	98%
EU	48 033 487	45 585 638	95%	49 360 702	48 677 905	99%
TOTAL	63 405 297	60 610 705	96%	64 700 439	63 740 758	99%

* Hors comptes de reprise des résultats N-1, dépenses imprévues et autofinancement.

En complément des informations déjà apportées plus haut, il est précisé que les taux de réalisation en dépenses et recettes de la section d'investissement pour la part EU s'expliquent également par les mouvements prévus et non réalisés sur les lignes de trésorerie.

Compte tenu du résultat antérieur reporté, la situation à la clôture de 2016 est la suivante :

SECTION	Situation à la clôture de 2015	Part affectée à l'investissement	Résultat des opérations 2016	Situation à la clôture de 2016	Solde des reports de crédits 2016	Situation à la reprise 2017
<u>Investissement</u>						
EP	776 739		3 107 219	3 883 958	-3 433 749	450 209
EU	-3 827 257		2 886 222	-941 035	-3 193 270	-4 134 305
TOTAL	-3 050 518	0	5 993 441	2 942 923	-6 627 019	-3 684 096
<u>Exploitation</u>						
EP	33 182		37 785	70 967	0	70 967
EU	7 418 829	4 368 758	3 092 267	6 142 338	0	6 142 338
TOTAL	7 452 011	4 368 758	3 130 052	6 213 305	0	6 213 305

— en ce qui concerne les EP, l'excédent cumulé constaté à la clôture de l'exercice 2016 (3,95 M€) permettra essentiellement de financer le solde des reports de l'exercice (3,43 M€), soit un résultat excédentaire de 521 K€.

— en ce qui concerne les EU, l'excédent cumulé constaté à la clôture de l'exercice 2016 (5,20 M€) permettra de financer à la fois le solde des reports de l'exercice (3,19 M€), ainsi que le déficit constaté sur la section d'investissement (941 K€), soit un résultat excédentaire de 2 M€.

Je vous prie de bien vouloir délibérer.

Le Président du Conseil départemental,

Rapport présenté par :
M. SAVOLDELLI
Vice-Président du Conseil départemental

